

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 101

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Carry-le-Rouet - Contrat Départemental de Développement et
d'Aménagement 2016/2019 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
1.39.41**

PRESENTATION

Par délibération du 25 mars 2016, l'Assemblée Départementale a approuvé la reconduction des dispositifs départementaux d'aides aux communes, ainsi que les modifications et évolutions proposées dans le cadre de cette politique publique.

A ce titre, des aides ont été prévues sous la forme de contrats départementaux de développement et d'aménagement.

Je vous précise que les demandes formulées par les communes et les groupements de communes sont examinées dans la limite des crédits inscrits au budget, compte tenu de l'intérêt présenté par les opérations envisagées et de leur convergence avec les orientations fixées par le Département des Bouches-du-Rhône, sachant que seront prioritairement examinés les projets présentés dans les domaines suivants :

- l'environnement et le développement durable,
- le sport et la jeunesse,
- la culture,
- le foncier et l'habitat social,
- l'accueil de la petite enfance.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016/2019 envisagé par la commune de Carry-le-Rouet, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Ce programme 2016/2019 représente une dépense subventionnable globale de 9.100.000 € HT dont 1.000.000 € HT pour la tranche 2016.

Les opérations envisagées pour la tranche 2016 de ce contrat sont les suivantes :

- **CONSTRUCTION D'UN OFFICE DU TOURISME, D'UNE GALERIE D'ART ET D'UNE SALLE POLYVALENTE**

La commune est propriétaire des parcelles cadastrées AE 100 et AE 101 sises respectivement au 11 et 13 de la route Bleue.

Elle souhaite profiter de leur situation privilégiée, à proximité immédiate du port de plaisance, du casino de jeux et des commerces du centre-ville pour y implanter le nouvel office du tourisme, une galerie d'exposition et une salle polyvalente.

La commune, classée touristique, a engagé une démarche auprès des services de l'Etat pour obtenir la classification 1 qui permettrait à l'office du tourisme de bénéficier d'une équipe renforcée et de déployer une promotion d'envergure nationale, voire internationale.

Ce classement nécessite une réorganisation et un agrandissement des locaux afin d'augmenter l'espace d'accueil, et installer du personnel supplémentaire. Une boutique de produits dérivés sera créée ainsi qu'un espace d'expositions et multimédia en lien avec le tourisme.

Dans ce contexte, la commune a construit, en 2015, un parc de stationnement en sous-sol réservé au personnel communal et aux exposants.

Le coût global de l'opération, prévue de 2016 à 2017, est estimé à 1.300.000 € HT dont 700.000 € HT pour la tranche 2016.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 780.000 € dont 420.000 € pour la tranche 2016.

- **REAMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES**

La place Jean Jaurès, située face au port de plaisance, avait été plantée en 2001 de palmiers Washingtonia qui, depuis, ont mal résisté aux intempéries et aux parasites.

Aujourd'hui, l'image renvoyée par les lieux ne correspond pas au dynamisme économique et touristique souhaité par la municipalité.

La commune envisage donc un réaménagement général de la place de manière à la rendre plus accueillante, plus conviviale et plus festive en repensant les plantations, les espaces de détente, de circulation et d'animation.

Ainsi, le revêtement de sol conjuguera le bois, la pierre et le béton désactivé, de grandes jardinières plantées d'arbustes à fleurs borderont l'espace réaménagé et de nombreux bancs, à l'ombre de pins parasols, seront installés.

Le coût des travaux, prévus en 2016, est estimé à 300.000 € HT.

Le projet ne bénéficiant d'aucune aide, la subvention départementale pourrait être fixée à 180.000 €.

OPERATIONS PREVUES A PARTIR DE 2017

CONSTRUCTION D'UN GYMNASE QUARTIER DE LA LOGE

Le gymnase actuel, construit il y a une trentaine d'années, ne répond plus aux normes de sécurité et d'accessibilité ; de plus, ses dimensions ne permettent pas le développement de certaines pratiques sportives.

C'est pourquoi la commune souhaite investir dans la construction d'un nouveau bâtiment durable. La halle sportive comprendra un terrain multisports, une tribune de 150 places, des vestiaires et espaces sanitaires, une infirmerie, un local de rangement. L'ensemble du bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, le projet sera conçu pour une utilisation polyvalente lors de manifestations culturelles.

Le coût de l'opération, prévue de 2017 à 2018, est estimé à 2.900.000 € HT.

- CONSTRUCTION D'UN SKATE-PARK QUARTIER DE LA LOGE

La commune souhaite réaliser à proximité du complexe sportif Roger Arnaud un espace dédié à la pratique des glisses urbaines (rollers, skateboard, trottinette et BMX).

Ce lieu de socialisation destiné principalement aux adolescents permettra de créer un véritable lieu de rencontre et d'animation.

Le projet envisagé comprendra différents espaces spécifiques aux sports de glisse ainsi qu'un aménagement paysager.

Le coût des travaux, prévus en 2017, est estimé à 400.000 € HT.

- CREATION D'UN GUICHET UNIQUE MUNICIPAL

Actuellement, les services municipaux sont répartis sur quatre sites, composés de bâtiments anciens, coûteux et pour certains non accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La mise en place d'un guichet unique offrirait aux usagers un lieu adapté aux nouvelles technologies et permettrait une organisation des services en polyvalence. Le projet prévoit également la réaffectation des anciens bâtiments en logements sociaux ou en parc de stationnement.

Le coût de l'opération, prévue de 2018 à 2019, est estimé à 4.200.000 € HT.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2016/2019 s'élève à 9.100.000 € HT, réparti comme suit :

– Construction d'un Office du Tourisme.....	1.300.000 € HT
– Réaménagement de la place Jean Jaurès.....	300.000 € HT
– Construction d'un gymnase	2.900.000 € HT
– Skate-park	400.000 € HT
– Création d'un guichet unique municipal	4.200.000 € HT

TOTAL	9.100.000 € HT
-------	----------------

L'échéancier est le suivant :

- 2016 : 1.000.000 € HT
- 2017 : 2.450.000 € HT
- 2018 : 3.550.000 € HT
- 2019 : 2.100.000 € HT

La participation globale du Conseil Départemental pourrait être fixée à 5.460.000 €, pour ce programme 2016/2019, dont 600.000 € pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- donner votre accord à la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement avec la commune de Carry-le-Rouet pour les années 2016/2019,
- engager au titre de l'AP 2016 un montant de 5.460.000 € sur un programme de travaux de 9.100.000 € HT, étant précisé que chaque tranche annuelle fera l'objet d'une délibération du Conseil Départemental, dans la limite de l'enveloppe financière initiale,
- allouer à la commune de Carry-le-Rouet une subvention de 600.000 €, sur une dépense subventionnable de 1.000.000 € HT, au titre de la tranche 2016 de ce contrat départemental 2016/2019 conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec le bénéficiaire la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose :

- d'engager cette dépense au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2016 - 10127V dont la dotation est suffisante.

- d'approuver les montants des affectations, comme indiqué ci-dessous :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2016 – 10127 V	55.330.000 €	44.741.166€	5.460.000 €
Détail nouvelle affectation OPERATION dont IB	201610127 204.71.204141 204.71.204142	1.330.000 € 54.000.000 €	511.324€ 44.229.842€	0 € 5.460.000 €
Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation sur cette AP : 13/07/2016 N° Délibération concernée : 166,175,170,169				

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL